



**Communiqué n° C2/13
du 1er janvier 2020**

RÉF. : CQP/2021-15 du 1er janv. 2021, Bloavezh mat deoc'h!



Deux mois après être entrés dans une nouvelle année celtique (An 4594), nous voici à l'heure des célébrations de la nouvelle année du calendrier grégorien, du bilan de l'année écoulée et des vœux pour celle qui commence.

2020, l'An foiré

Nombreux sommes-nous à vouloir quitter prestement cette « annus horribilis » tant elle aura marqué les esprits ; car au-delà de la pandémie cov-sars-19, 2020 aura été à plus d'un titre, l'année du recul.

Aux mesures exceptionnelles prises pour lutter contre le terrorisme ses sont ajoutées celles répondant à la crise sanitaire. L'Exécutif macronien déclencha une série de décrets, de confinements et de couvre-feux et multiplia les interventions médiatiques pour expliquer l'essence de ces mesures, sans pour autant trop se pencher sur ses erreurs et les incohérences de certaines décisions... Au final, Paris



Communiqué n° C2/13

du 1er janvier 2020

aura grignoté tout un espace de nos libertés, au nom d'une crise passagère, et tous savons que nombre de ces mesures seront pérennes...

Confinement pour tous, Restriction de la liberté de circulation, Obligation d'avoir une justification de déplacement, Port du masque obligatoire, Fermeture d'entreprises et commerces dits « non-essentiels » constituent tout un panel restrictif s'ajoutant à la croissance du contrôle de l'information et de l'usage de la surveillance de la population par moyens électroniques.

Des mesures de confinement décrétées pour ralentir la propagation de la pandémie et ne pas surcharger les hôpitaux, retenons que l'Etat aura préféré réduire la liberté de déplacement de tous plutôt que d'isoler les porteurs de virus ;

De ces mesures prises, retenons que nombre d'entre elles se justifient par une politique de Santé où les intérêts de la population auront été négligés : de la gestion des masques, de l'incapacité à pouvoir tester la population à grande échelle, et de la rentabilité imposée au système de soin ayant rendu impossible la capacité d'augmenter rapidement le nombre de lits d'hospitalisation et du personnel nécessaire, retenons que nous payons les errances de la politique du « *en même temps* » appliquée avec du « presque rien », telle politique revenant à du ... « on verra bien ».

Des annonces de confinement général ou de couvre-feux prises pour contenir la propagation de la pandémie, retenons qu'elles provoquent l'exode d'une foule de porteurs potentiels vers des territoires jusque-là préservés des « clusters » ;

De cette nouvelle classification apparue, les « entreprises et commerces essentiels », nous imaginons difficilement le ressenti de ceux qui, consacrant leur vie à leur travail, apprenent que leur vie n'était pas essentielle...

De ces mesures restrictives imposées, retenons que l'Etat français a pris un risque en négligeant les effets d'une privation des liens sociaux et d'une antibiose avec nos espaces naturels ;

De cette continuité française que constitue la prise de décision par Paris pour une application sur l'ensemble de son territoire, retenons qu'elle constitue une erreur d'estimer que les risques sont identiques du Nord au Sud et d'Ouest en Est, de la ville à la campagne etc.

De cette politique de décentralisation qui démontre ses faiblesses (ARS) et la sempiternelle volonté à toujours centraliser pour notre sécurité, l'Etat français continue de démontrer son incapacité à nous mettre réellement en sécurité ;

Quels vœux pour 2021 ?

De cette absence de cohérence continuelle entre la reconnaissance d'un danger et l'application des mesures adéquates nécessaires, nombre de réponses nous sont déjà parvenues :

Nul n'est plus libre que celui qui produit lui-même : être dépendant de productions étrangères constitue une atteinte à la souveraineté d'un pays.

Nul n'est plus responsable et réactif que celui qui est directement impacté : avoir la capacité de décider constitue une garantie pour les citoyens que les mesures prises seront adaptées à la situation. Les Maires de nos communes ont autorité à décider mais l'Etat use des pouvoirs de ses Préfets. En



Communiqué n° C2/13 du 1er janvier 2020

cela, l'empêchement de Daniel Cueff, Maire de Langoët, à protéger ses administrés, est un exemple criant.

Nul n'est maître à décider librement s'il est soumis aux pressions lobbystes : de l'élu au producteur tombé sous l'influence d'un groupe de pression, c'est la démocratie qui est bafouée.

Nous, Parlementaires Bretons,

Appelons la population bretonne à cesser de croire aveuglément aux belles paroles des élus de France, ces derniers ne pouvant être libres d'être ses dignes représentants car étant encartés dans un parti politique national, les uns, carriéristes, obéiront tantôt à leur parti, tantôt à un lobby ;

Espérons que le développement des circuits-courts, gage de sécurité pour l'approvisionnement et la qualité la consommation (nuisances environnementales réduites), deviendra pérenne en période normale ;

Espérons que le Peuple Breton se saisira de ses droits inaliénables auxquels il peut prétendre au regard du droit international et des droits acquis à tout peuple autochtone, droits ô combien spoliés par la France au nom d'une « Unicité de la République » qui assoie son existence sur l'extinction de nos identités ;

De cette prise de conscience dépendra notre capacité à faire face aux prochaines crises ! Le réchauffement climatique attesté, seront libérées d'autres bactéries...

Souhaitons que le Peuple Breton témoignera de sa solidarité pour toutes les victimes directes du confinement imposé par l'Etat, nombre de cessation d'activité sont attendues ; il est utopique de croire que le « *Quoiqu'il en coûte* » n'est pas un coût qu'il faudra payer et que l'Etat français compensera tous les préjudices...

Attendre et espérer de nos gouvernants actuels les meilleures décisions pour la population sera toujours biaisé par d'autres facteurs d'intérêts que ceux de la population. Il appartient à chacun de nous d'admettre que notre salut passe par notre capacité à décider par nous-même, quitte à sortir d'une zone aussi confortable qu'elle est létale pour notre avenir.

Le Parlement général de Bretagne constitue une sérieuse alternative au pouvoir actuel qui nous est imposé, il est cet outil démocratique dépassant tous les clivages militants de notre Nation dont la Bretagne a besoin ; ne reste plus qu'au Peuple Breton de se l'approprier afin de dessiner la Bretagne que nous voulons pour nos enfants.

Bloavezh Mat d'an holl !



« Unanet Evit Breizh »
(Unis Pour la Bretagne)